

Catherine Demolis
Ch. Dr A.-Pasteur 30
1209 Genève

Département de l'Aménagement, du
Logement et de l'Energie
Office de l'Urbanisme
Direction du développement urbain
Rive Droite
Case postale 224
1211 Genève 8

RECOMMANDÉ

Genève, le 3 février 2017

Concerne : GENEVE – PETIT-SACONNEX / LES CRÊTS
Enquête publique No 1897
Projet de modification des limites de zones (MZ) No 29'958-303

Madame, Monsieur,

Par la présente, je soussignée, m'oppose fermement au changement de zone et à son corolaire, à savoir une trop forte densification du quartier du Petit-Saconnex contraire aux aspirations des habitants et à leur santé. (Une pétition munie de 2'000 signatures a été remise à la Ville de Genève).

Le quartier du Petit-Saconnex est très proche de l'aéroport lequel a considérablement augmenté ses cadences. Une densification apporterait encore plus de nuisances, augmenterait la mauvaise qualité de l'air en aggravant la problématique climatique.

Les jardins privés quant à eux, représentent des poumons de verdure qui ne sauraient être remplacés par les plantations minimalistes promises. Dans certains jardins il y a jusqu'à vingt-deux essences végétales différentes ainsi qu'un désordre végétal propice aux oiseaux. Et comme vous les savez, la biodiversité est menacée, les différentes espèces d'oiseaux diminuent.

Nous voulons tenir compte de tous les paramètres à savoir l'espace, la qualité de l'air, la qualité de la végétation, les aspirations des habitants, la cohésion sociale et la santé au sens défini par l'OMS, raison pour laquelle il est primordial de garder la zone 4B laquelle permet de densifier à travers un développement en accord avec le caractère du quartier.

Densifier à outrance correspondrait à une conception étroite qui privilégie le rendement financier à court terme de certains au détriment de la qualité de vie des autres. Or la santé et la qualité de vie des habitants devraient être une priorité et constituer ainsi un des éléments principaux du développement durable.

La cohésion sociale risque de se voir brisée par des projets de logements peu nuancés ainsi que par la dispersion des anciens habitants chassés de chez eux. Elle peut aussi se trouver amoindrie

par une circulation trop dense et par des transports publics inadéquats (depuis la construction du quartier de Gardiol les transports sont saturés)

Bref, un changement de zone représente la porte ouverte à tous les abus que nous observons ailleurs, trop d'arbres abattus, anciens habitants dispersés et déprimés, mémoire du quartier détruite, bétonnage de l'espace qui se réduit comme une peau de chagrin alors qu'il est possible de densifier autrement en douceur et en accord avec les habitants.

D'avance merci de bien vouloir tenir compte des aspirations des habitants de ce quartier et recevez mes très cordiales salutations.

Catherine Demolis